

Pratique responsable du vélo de montagne

En hiver (*fatbike*)

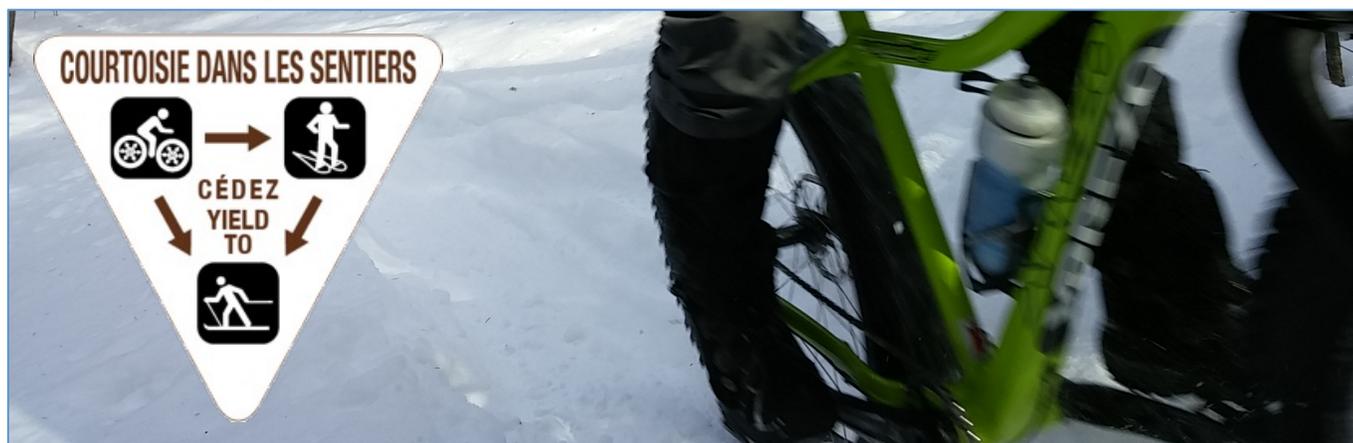


Photo: Francis Tétrault

L'hiver, les sentiers utilisés en fatbike sont souvent les mêmes qu'en été, mais il arrive également que l'accès soit donné à certains sentiers de raquette, ou même de ski de fond. Comme la discipline est relativement nouvelle, les autres usagers ne seront pas habitués à votre présence. Il en tient donc à vous de bien vous intégrer parmi les autres usagers!

1. PRÉPAREZ VOTRE SORTIE

Vous devez bien connaître votre équipement, ne surestimez pas vos aptitudes. Vérifiez les prévisions météorologiques de la région où vous comptez faire votre randonnée et préparez-vous en conséquence. Ayez avec vous un nécessaire de réparation en cas de bris pour vous permettre de revenir au point de départ et des options vestimentaires pour pallier au froid, en particulier lors des arrêts.

2. NE ROULEZ PAS DANS DES SENTIERS FERMÉS OU LÀ OÙ C'EST INTERDIT

Que ce soit pour protéger l'environnement ou pour éviter des blessures aux cyclistes, un sentier est fermé pour de bonnes raisons. Rouler dans des sentiers fermés peut être interdit, dangereux ou causer des incidents qui donnent une mauvaise réputation aux adeptes du fatbike. Par-dessus tout, **NE ROULEZ JAMAIS DANS LES TRACES DE SKI DE FOND CLASSIQUE.**

3. NE ROULEZ PAS LORSQUE LA NEIGE EST TROP MOLLE

Assurez-vous que le sentier est praticable et propice à la pratique du fatbike. Ne pas rouler dans un sentier où la neige est trop molle ou encore très mouillée ou détrempée, car cela laisse des traces qui rendront la navigation difficile pour les prochains utilisateurs, particulièrement quand la neige aura durci lorsque le froid sera de retour. **S'IL VOUS EST IMPOSSIBLE DE ROULER EN LIGNE DROITE, SI VOS PNEUS ENFONCENT DE PLUS DE 2,5 CM (1") OU SI VOUS DEVEZ DESCENDRE POUR FRANCHIR UNE MONTEE LEGERE, IL EST TEMPS DE RENTRER!**

4. RESPECTEZ LA FAUNE ET L'ENVIRONNEMENT

Soyez attentif au sentier et aux abords de celui-ci : roulez de manière à ne pas détériorer la surface du sentier. Pour cela, évitez les dérapages et les blocages de roue inutiles (*Ride, don't slide*). Ne jetez pas de débris dans les sentiers et n'effrayez pas les animaux. Si vous réparez votre vélo suite à un impair, ramenez les pièces défectueuses à la poubelle la plus proche.

5. ROULEZ TOUJOURS DANS LE SENTIER

Ne roulez pas intentionnellement hors des sentiers. Évitez de prendre un raccourci non balisé, vous causeriez des dommages à l'écosystème. « Keep singletrack single ».

6. ROULEZ LENTEMENT DANS LES SENTIERS ACHALANDÉS

Comme sur une route congestionnée, roulez lentement lorsque les sentiers sont achalandés afin de ne pas mettre en danger la sécurité des autres utilisateurs du sentier ainsi que la vôtre. Dans les sentiers de calibre débutant, respectez la courbe d'apprentissage des cyclistes que vous croisez, s'ils apprécient leur expérience et reviennent, cela consolidera le besoin pour des sentiers dans la municipalité.

7. ROULEZ AVEC PRUDENCE ET RESTEZ COURTOIS EN TOUT TEMPS

Ralentissez lorsque vous arrivez à la hauteur d'autres utilisateurs du sentier et annoncez-leur poliment votre approche. Soyez prêts à toute éventualité et à vous arrêter s'il le faut.

8. LAISSEZ DE LA PLACE AUX AUTRES UTILISATEURS DU SENTIER

Les adeptes du fatbike, les randonneurs et raquetteurs et les skieurs de fond sont souvent appelés à utiliser les mêmes sentiers. N'oubliez pas que les cyclistes doivent céder le passage aux randonneurs et aux skieurs, en respectant le principe de vulnérabilité. À leur rencontre, diminuez votre vitesse en conséquence. Eux aussi sont des défenseurs de la forêt et recherchent une expérience positive. De plus, il y a fort à parier que c'est grâce à eux que vous avez des sentiers pour rouler!

9. NE FAITES PAS DE TRAVAUX NON AUTORISÉS DANS UN SENTIER

Assurez-vous d'avoir la permission des propriétaires ou des responsables de terrain avant toute action. L'aménagement non autorisé des sentiers peut entraîner des dommages à l'environnement, des blessures aux autres usagers ou même la fermeture d'un sentier. Si vous ressentez le besoin pour une nouvelle section de sentiers ou un obstacle, faites-en le commentaire au groupe responsable du développement ou de l'entretien, il y a probablement une raison derrière l'absence de sentier dans le secteur visé. Autrement, ils accueilleront avec plaisir votre proposition pour améliorer leurs sentiers!

10. IMPLIQUEZ-VOUS!

Si l'accès aux sentiers vous préoccupe et que vous souhaitez apporter votre aide à la communauté du vélo de montagne, n'hésitez pas à contacter le club cycliste ou de plein air local. Si vous ignorez son identité, Vélo Québec pourra vous renseigner. Une petite randonnée en raquettes comblera les cyclistes en visite dans les sentiers!